# **ENVIRONNEMENT TERRITOIRES AUTOROUTES**

## Compte rendu de la CCP

## Non-titulaires RIN A

### 5 novembre 2013

La CCP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires au SG/DRH. La CFDT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

## Mutations prononcées sur la liste de 2<sup>e</sup> niveau

Prise de poste au 1<sup>er</sup> janvier 2014, sauf indication contraire (accord entre l'intéressé et les services sur une date différente).

Nom	service d'origine		service d'accueil	
REDON Denis	DRIEA-IF		. DRIEA-IF	
BERGER Annabelle	SG		. CEREMA DT Nord-Picardie	
			(sous réserve de vacance du poste)	
Par ailleurs, sont aussi examinées à cette CCP les mutations d'agents non titulaires hors statut RIN.				
Nom	statut	service d'origir	neservice d'accueil	
BAUDET Gwenaëlle	CDI article 4	CGDD	CGDD	
RAMBEAU Sylvie	SETRA	DGAC	SG	

## Mutations prononcées sur la liste de 1<sup>er</sup> niveau

Prise de poste au 1<sup>er</sup> janvier 2014, sauf indication contraire (accord entre l'intéressé et les services sur une date différente).

Nom	service d'origine	service d'accueil
	réintégration	
DEROCHE Vincent	préfecture 33	. DRIEA-IF

Par ailleurs, sont aussi examinées à cette CCP les mutations d'agents non titulaires hors statut RIN.

•		5		
Nom	statut	service d'origine	service d'accueil	
CERISIER-AUGER Alexis	.CDI article 4	CGDD	DREAL Centre	

## **Ouestions diverses**

#### Mesures catégorielles

En réponse au questionnement des représentants CFDT relatif à la date d'effet des mesures, la présidente précise que :

- la revalorisation du pied de la grille 1ère catégorie prend effet au 2 octobre 2013 ;
- les mesures relatives au 2<sup>ème</sup> chevron de l'échelon spécial prennent effet à compter du 1er janvier 2013. Les arrêtés nécessaires seront pris avant la fin de l'année 2013.

#### Régularisation financière des départs en retraite en limite d'âge

La CFDT attire l'attention de la présidente sur le fait que les dossiers traités en Centrale n'ont pas été régularisés, malgré les assurances données sur ce sujet par l'Administration lors de la CCP du 18 octobre 2012. La présidente s'engage personnellement à régler le problème.

#### Loi de déprécarisation

La signature tardive du décret, le 26 octobre 2013, retarde, d'autant, la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement (préparation aux concours, concours) qui est décalée dans le courant de l'année 2014.

## Prochaine CCP: promotions - pré-CCP le 20 novembre, CCP le 3 décembre 2013

#### Sachez que vos élus sont plus efficaces lorsqu'ils disposent d'éléments avant la CCP, et même avant la pré-CCP!

Christine DEL RIO	CGDD	. 01 40 81 13 97christine.del-rio@developpement-durable.	gouv.fr
Rémy BLANES	DGALN	. 01 40 81 25 01remy.blanes@developpement-durable.gou	v.fr
André TURCOT	DDT 79	05 49 06 89 00andre.turcot@deux-sevres.gouv.fr	
Jocelyne BLASER	DREAL Midi-Pyrénées	. 05 61 58 55 43jocelyne.blaser@developpement-durable.g	jouv.fr
Eric GANCARZ	DDT 77	. 01 60 56 73 68eric.gancarz@seine-et-marne.gouv.fr	
Marie-Édith BRETON	. École d'Archi. de Nantes .	. 02 40 16 01 25marie-edith.breton@nantes.archi.fr	